

DIXIÈME PARTIE

---

VUE D'ENSEMBLE

par

E. MAHAIM



Pour saisir, d'ensemble, le relèvement de la Belgique après la guerre, il faut d'abord embrasser toute l'étendue de sa ruine, ensuite rechercher dans ce qui restait debout les éléments capables de la ramener à la vie sociale, enfin les suivre dans leur action.

## I.

La ruine du petit pays laborieux et pacifique, nous l'avons décrite en chiffres au cours des pages précédentes. Rappelons-en quelques-uns.

C'est d'abord la brèche dans la population : 40.367 soldats tués ou morts de leurs blessures ou de maladies (1) auxquels il faut ajouter 6.000 civils victimes d'attentats (2). C'est ensuite la dispersion de plus d'un million et demi de personnes à l'étranger, dont 500.000 au moins étaient encore en exil au moment de l'armistice (3). Ne manquons pas d'y joindre les 120.655 ouvriers déportés en Allemagne ou au front (4), parce que, la plupart d'entre eux virent leur capacité de travail sérieusement réduite, et un bon nombre, anéantie.

Entre 36.000 et 50.000 mutilés et invalides (5) viennent compléter l'armée de ceux qui ne peuvent plus contribuer comme auparavant à la production nationale.

Au déficit de la population même, il convient d'ajouter la détérioration produite par le chômage dans la classe ouvrière. Sur les 2.600.000 personnes que secourait le Comité National

---

(1) Voir p. 14.

(2) Voir p. 16.

(3) Voir p. 5 et 109.

(4) Voir p. 1.

(5) Voir p. 15.

pendant la guerre, il y avait 600.000 ouvriers que l'inaction pendant des mois et des années avait rouillés, affaiblis, dégoutés du travail. N'est-ce pas un déchet énorme dans la force productive du pays ?

La ruine dans les biens, c'est les cent mille immeubles détruits ou gravement endommagés par les incendies et les opérations militaires ; c'est aussi les 1.300 édifices publics : églises, écoles, hôtels de ville qui doivent être reconstruits (1). De la terre cultivée, 100.000 hectares environ sont bouleversés par les obus, couverts de fils de fer barbelés ou inondés et demandent à être de nouveau appropriés (2). Le cheptel est diminué dans des proportions considérables : la moitié des bêtes à cornes, les deux tiers du nombre de porcs, la moitié du nombre des chevaux, 35.000 moutons et chèvres, un million et demi de volailles (3).

Dans l'industrie, on ne chiffre pas le nombre d'usines, principalement de grandes usines métallurgiques, qui ont été détruites ou vidées de tout leur outillage, ni celles qui ont été privées de leurs meilleures machines ; mais toutes ont vu réquisitionner leurs matières premières, leurs courroies, leurs objets en métal, leurs lubrifiants. Les charbonnages ont continué à produire, mais dans une mesure réduite, et dans des conditions qui étaient désastreuses pour leur exploitation future. De 57 hauts fourneaux, 26 sont détruits complètement, 20 endommagés ; des laminoirs, 74 sur 101 sont hors d'usage (4).

Les industries du zinc, de la verrerie, les industries chimiques et textiles ont subi des dégâts considérables. Aux chemins de fer de l'Etat, 1.100 kilomètres de lignes sont détruits, 400 autres partiellement hors d'usage, de sorte que 2.000 kilomètres de voie doivent être rétablis ; 1.419 ouvrages d'art sont complètement démolis ; il manque la moitié des wagons à voyageurs et à marchandises. Des chemins de fer vicinaux, 1.649 kilomètres sur 2.709 sont détruits, une grande partie du matériel enlevé. Un grand nombre de canaux sont obstrués ou détruits.

Au total, il faudrait une vingtaine de milliards pour rétablir les biens matériels anéantis ou disparus (5).

Mais le plus grand désastre n'est pas celui qui s'exprime en chiffres. C'est l'arrêt, c'est la paralysie de la vie économique. C'est toute la région industrielle dans l'inaction, faute de matières premières et de débouchés. Le pays d'exportation est replié sur

---

(1) V. p. 117.

(2) V. p. 100.

(3) V. p. 153.

(4) V. p. 201.

(5) V. p. 211.

lui-même. C'est le port d'Anvers fermé, bloqué, silencieux. Le pays d'importation est privé de tout. C'est le commerce de gros coupé de ses provenances ; c'est le commerce de détail sans approvisionnements, ce sont les magasins vidés, ce sont toutes les installations, les machines, les ateliers qui ne servent plus à rien, pas plus que la population laborieuse aux bras ballants.

Le gouvernement va revenir. Il va trouver, dans le Comité National, un véritable gouvernement de fortune, qui a admirablement rempli ses fonctions sous la dure oppression de l'ennemi, mais qui a dû s'en tenir à l'essentiel d'un gouvernement : empêcher la population de mourir de faim, maintenir autant que possible la nation. Mais l'administration centrale est désorganisée par la séparation administrative, la magistrature a suspendu ses fonctions, et la « matière imposable » fait défaut.

## II.

Telle est, à grands traits, l'étendue du désastre.

Pour le réparer, que reste-t-il debout ?

Avant tout, la population et son caractère. S'il y a eu des morts, des morts de jeunes hommes dans la période productive de la vie, la proportion n'en est pas aussi considérable que chez les autres pays belligérants (1), et c'est, dans le malheur général, un avantage appréciable. D'autre part, le demi-million d'exilés reviendront en majorité dans le pays, les déportés ne resteront pas tous déprimés et inactifs, une partie des mutilés retrouveront une certaine capacité.

Il est bon de noter que certains mouvements naturels de la population présentent une légère compensation contre les pertes de la guerre : c'est ainsi que la nuptialité a augmenté considérablement, au delà du déficit des mariages (2). Le taux de la natalité n'a guère été différent de ce qu'on devait en attendre (3). Quant à la mortalité si elle a montré un mouvement bien net de hausse, pendant la guerre, elle est revenue à son niveau normal (4) ; toutefois, on retiendra que la mortalité infantine a sensiblement diminué (5).

Quant au caractère, on sait ce qu'il est. Ce n'est pas la première fois que les Belges ont à panser les plaies d'une guerre. Leur histoire est celle des invasions, des chocs violents de nations étran-

---

(1) V. p. 15.

(2) V. p. 19.

(3) V. p. 27.

(4) V. p. 41.

(5) V. p. 32.

gères, des ruines et des dévastations qu'ils entraînent. Les quatre-vingt-quatre ans de paix du royaume sont comme une période d'exception dans cette histoire. Mais au lieu de devoir refaire son foyer sous la domination de l'étranger, le Belge aura cette fois à le reconstruire par lui-même et pour lui-même. Aussi, ses qualités de patience, d'endurance, d'ingéniosité, de travail, pour tout dire, vont se développer une fois encore. Notons, en passant, qu'en s'en tenant à la répartition de la population suivant l'âge, les éléments productifs sont, pour les années de la restauration du moins, en plus forte proportion qu'avant la guerre tant au point de vue absolu qu'au point de vue relatif (1).

Des hommes, passons aux choses.

Parmi nos ruines, que reste-t-il, au moment de l'armistice, de nos richesses ?

Il y a d'abord l'agriculture. Les Allemands ont réquisitionné, enlevé, détruit mille choses, mais ils n'ont pas pris le sol, ce sol où l'effort d'innombrables générations a incorporé tant de valeur productive. Sans doute, ce sol est épuisé : pendant quatre ans et demi, il a été privé des adjuvants essentiels de la fertilité. Mais il est prêt à rendre de quoi compenser les pertes. En outre, chose remarquable (abstraction faite du noman's land de la zone de feu) il n'a pas été abandonné, et la population agricole s'est même enrichie (2). Elle a de l'argent qui ne demande qu'à s'employer ; elle a payé ses dettes ; elle se dispute âprement la propriété, source de richesse encore et de productivité accrue. Il est vrai que, dans le matériel agricole et dans le cheptel il y a des manquants considérables, et que la portion du territoire dévasté n'est pas négligeable, mais qu'est-ce en comparaison de ce qui subsiste, prêt à produire ?

De l'industrie, il ne faut pas que les ruines nous masquent ce qui reste debout et qui n'attend que le moment de reprendre vie. D'une part, toutes les industries n'ont pas été touchées également (3). Les charbonnages sont à peu près intacts ; les carrières souffrent surtout de l'arrêt partiel de la production ; les industries textiles, malgré leurs énormes dégâts, conservent l'essentiel de leur outillage ; les glacières, les verreries, cristalleries et gobeleteries sont à peu près à même de reprendre leur activité, de même que beaucoup d'industries alimentaires et des industries accessoires (4).

---

(1) V. p. 69.

(2) V. p. 185.

(3) V. p. 200.

(4) V. p. 202-205.

Ce qui subsiste surtout, c'est le personnel dirigeant. A part une minorité de chefs d'industrie à l'étranger — où, d'ailleurs, ils ne sont pas restés inactifs, nouant des relations, recherchant et même achetant de l'outillage — le plus grand nombre sont restés auprès de leurs établissements mutilés et l'on pense bien qu'ils ont fait des projets, des plans, des études en vue de la restauration.

A côté d'eux, il y a la main-d'œuvre; s'il est vrai qu'elle est amoindrie, déprimée, affaiblie, elle n'en est pas moins cette main-d'œuvre belge supérieurement appréciée dans le monde entier, et qui, en France, en Angleterre, était redoutée par la main-d'œuvre indigène comme une concurrente insurpassable.

Cette population laborieuse et ce personnel dirigeant forment, avec le capital matériel, un élément essentiel du relèvement. Nous n'avons pas affaire, il faut se le rappeler, à une contrée neuve en matière d'industrie. Il y a ici tout un passé d'expérience, de connaissances accumulées qui n'est pas perdu. Il y a des traditions et des habitudes qui ne demandent qu'à revivre et qui vont revivre avec l'essor de la jeunesse.

Que dire du commerce, sinon qu'il est, à tout prendre, plus près de la reprise encore que l'industrie. Le grand point d'interrogation est celui que pose la rupture, pendant tant d'années, des relations avec l'étranger. Les anciens clients reviendront-ils? Les marchés nous seront-ils tous fermés? La concurrence des ennemis et aussi celle des bons amis et alliés ne va-t-elle pas nous ravir les moyens de trafiquer? C'est la grande crainte des hommes d'affaires. Mais le port d'Anvers, dans son silence, a gardé ses installations, son outillage, ses possibilités d'expansion. Il n'a surtout rien perdu des avantages que sa position géographique lui assure. Le grand commerce a déjà pris ses mesures pour que l'absence des grandes maisons allemandes soit compensée par d'autres.

La situation du marché financier n'est pas entièrement désespérée. Il y a, dans les banques, une accumulation de capitaux qui ne demandent qu'à s'employer et dont le montant étonne les connaisseurs. La circulation monétaire est empoisonnée par les marcs, mais, au début de la restauration, elle ne souffre pas d'une inflation comparable à celle des autres Etats belligérants.

### III.

Comment l'œuvre de la restauration fut-elle accomplie? Quelle fut l'action des forces en jeu dans le relèvement de la Belgique?

En premier lieu, nous indiquerons, — sans insister d'ailleurs sur un sujet qui n'est pas le nôtre — la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Cela veut dire, pour un certain temps,

une trêve des partis politiques, qui se traduit tout de suite, par une réforme démocratique importante : l'abolition du vote plural et l'adoption du suffrage universel à vingt et un ans. Ce Gouvernement, à qui l'on n'a pas ménagé les critiques, a devant lui la tâche la plus formidable : l'administration intérieure à remettre sur pied, se créer des ressources en instituant un nouveau régime fiscal, le peuple à nourrir au moins pendant un certain temps, réparer les dommages matériels du domaine public, créer et financer la réparation des dommages aux particuliers, suivre une politique extérieure toute nouvelle, au premier plan de laquelle se place la participation décevante au traité de paix. Tout cela, en même temps que l'aide efficace à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, où s'exercent les activités individuelles. Une seule chose lui rend cette tâche relativement aisée, par rapport aux autres gouvernements : il n'y a pas d'opposition au Parlement. La machine législative, si lourde et si peu maniable en temps ordinaire, ne présente pas les frottements et les arrêts habituels ; aussi, en deux ou trois ans, elle va marcher à une allure qu'elle ne retrouvera plus.

L'action du Gouvernement dans la Restauration se caractérise tout d'abord par la création de ressources immédiates. En attendant que de nouveaux impôts soient établis, il faut de l'argent pour maintenir l'armée sur pied de guerre, pour reprendre et continuer le ravitaillement du pays, l'achat de vivres à l'étranger, pour faire face aux frais de l'administration nécessairement accrus, pour satisfaire aux premières demandes de réparation des dommages de guerre. De là, les emprunts, notamment à l'étranger. On a vu plus haut (1) dans quelle mesure. On ne s'en inquiète guère parce que l'on vit dans l'illusion : l'Allemagne paiera, et nous n'avons pas de dette de guerre proprement dite.

La Nation a proclamé, en fait, sinon en droit, le principe de l'indemnité collective des dommages de guerre. Des lois, continuant les décrets-lois, organisent le régime de la réparation, en même temps que l'on improvise une administration spéciale pour relever les régions dévastées. On a lu, dans la deuxième partie de cet ouvrage, les phases successives de cette entreprise. On aura été frappé de plusieurs traits intéressants : tout d'abord la lenteur de la première période de la reconstruction, quand elle était laissée à l'initiative privée (2), puis l'action efficace de l'intervention de l'Etat (3), chose assez rare pour être mise en évidence. Ensuite,

---

(1) V. p. 411.

(2) V. p. 98.

(3) V. p. 104 et suiv.

c'est l'adaptation des organismes administratifs à une tâche imprévue. Tribunaux extraordinaires, Hauts Commissaires Royaux, combinaisons financières nouvelles, on invente et l'on improvise en vue de parer à une situation sans précédent, et le résultat, c'est la reconstruction en moins de quatre ans des régions dévastées, la remise en état des terres agricoles, la fermeture de la plaie béante. L'œuvre accomplie fait honneur à l'administration belge (1).

Le ravitaillement de la population fut une opération onéreuse mais nécessaire. On a eu beau critiquer, après coup, les méthodes employées, personne, au moment même, n'y fit la moindre opposition. Si l'on a dû, de ce chef, faire des dépenses se montant à plus de 3 milliards de francs empruntés presque entièrement à l'étranger, on doit considérer comme un élément important de la restauration que, pendant des mois, la population belge et notamment la population laborieuse, eut le pain à meilleur marché que les populations des Etats belligérants et même que des Etats neutres.

Comme une conséquence du principe de la réparation des dommages prise à la charge de la Nation, il faut citer encore le retrait des marcs allemands au taux de 1 fr. 25 (2). Opération souvent critiquée aussi, mais plus dans sa forme et dans ses procédés que dans son essence : on considérerait comme suprêmement injuste de faire supporter par tous les porteurs de la monnaie imposée par l'envahisseur, la perte qui résulterait de la moindre valeur de cette monnaie. On sait la conséquence déplorable de l'opération : l'inflation brusque et considérable occasionnant une hausse des prix sans précédent. Toutefois, s'il y avait un espoir justifié à cette époque, c'était bien que l'Allemagne reprendrait les marcs au taux nominal.

C'est à partir de ce moment que le franc commence à se déprécier, d'une façon qui va aller en s'accroissant, prenant parfois des allures inquiétantes (3). Bien que la Belgique n'ait jamais connu, jusqu'à présent, de véritable panique monétaire, elle souffre pour longtemps du malaise provenant de la dépréciation de sa devise et de l'angoisse qu'elle inspire pour l'avenir. Sans doute elle n'est pas seule à être victime, mais cela ne diminue pas l'injustice et la cruauté du mal immérité, au moment même où tous les efforts doivent se tendre vers le retour à la vie saine de la nation.

Il faut signaler aussi, comme une des premières réactions sociales nécessaires à la restauration, la révolution fiscale qui

---

(1) V. p. 136.

(2) V. p. 400.

(3) V. p. 417. et suiv.

commence dès 1919 avec l'établissement de l'impôt sur le revenu (1). D'un pays où l'impôt est « impondérable » la Belgique va passer à l'état d'un pays chargé d'un lourd fardeau fiscal. Et il est bon de dire que la restauration nationale n'aurait pas été possible sans cet effort, qui fut l'expression du courage civique. Pour qui connaît le Belge d'avant-guerre, c'est une profonde et stupéfiante modification de la mentalité générale. Jamais, sans les cruels événements de la guerre, on n'eût imaginé que cela fut possible.

Si la charge fiscale imposée à chaque Belge en moyenne n'est peut-être pas encore aussi élevée que celle des citoyens de certains pays étrangers, il n'y en a peut-être pas qui ait crû dans la même proportion. Dans l'effort de la restauration, il convient donc d'indiquer au premier chef l'effort fiscal (2).

En dehors de l'action du Gouvernement en matière administrative et fiscale, il convient de signaler comme un acte méritoire et de toute première importance, la rapidité de la restauration du réseau des chemins de fer. Nous avons dit l'étendue des destructions. Mais dès le 1<sup>er</sup> juillet 1919 toutes les voies étaient réparées, à 56 kilomètres près, et dès la fin de 1919, la circulation était rétablie sur tout le réseau. On évalue à 72 pour cent de la circulation d'avant-guerre, le trafic à cette époque : 1.580 trains de voyageurs et 1.314 trains de marchandises par jour (3).

Les chemins de fer vicinaux sont administrés par une Société Nationale indépendante de l'Etat, mais en connexion intime : fin 1921 toutes les lignes étaient reconstruites et tout le matériel remplacé.

On se rend compte immédiatement de l'intérêt général pour toute l'économie nationale que présente ce rétablissement des voies de communication. Il n'y a pas une industrie, pas une entreprise, pas une classe de la société qui n'ait vu de ce chef, son travail plus aisé et plus efficace : c'était la condition primordiale de la restauration, et elle fut effectuée dans un temps beaucoup plus court qu'on ne s'y attendait (4).

Si nous passons maintenant aux activités essentielles des particuliers, c'est-à-dire à l'œuvre de restauration qui est due en première ligne à l'initiative privée, nous apercevons d'abord deux grandes industries qui, n'ayant point chômé, ont pu, dès le début être reprises à bonne allure : c'est l'agriculture et l'industrie houillère. Le pain et le charbon, pain de l'industrie. Encore faut-il observer que, si l'agriculture est insuffisante pour nous

---

(1) V. p. 404. et suiv.

(2) V. p. 407.

(3) V. p. 211.

(4) V. p. 211.

fournir notre pain à proprement parler (1), elle nous donna rapidement un appoint qui en facilite l'achat au dehors sous forme de froment exotique (par exemple l'industrie sucrière) (2) et qu'elle offrit toujours à une grande partie de la population des occasions de travail et de gain (3).

Quant au charbon, il faut considérer comme un avantage considérable de toute l'industrie belge, de l'avoir pu obtenir précisément pendant la période de la restauration, à meilleur compte qu'on l'obtenait dans les autres pays (4). Avance sérieuse et de portée générale.

La destinée de notre industrie, pendant ces années de relèvement est toute de progrès. Il a fallu jusqu'à six ans, dans certaines entreprises, pour atteindre les chiffres de production d'avant-guerre, dans les charbonnages, les fours à coke, les hauts fourneaux, les aciéries et les fabriques de fer (5). Dans les verreries, la production n'est pas aussi forte, qu'avant la guerre, mais elle a une valeur bien plus élevée. Il en est de même dans les carrières. Dans l'industrie du zinc, la production n'est pas revenue à son niveau, mais le progrès est constant. Dans les industries textiles, le coton et la laine sont travaillés en aussi grande quantité, mais le lin présente encore un déficit (6).

Mais, de l'étude qui a été faite de notre industrie dans la quatrième partie de cet ouvrage, il résulte qu'elle a gardé ses caractères essentiels. Elle est restée une industrie de gros œuvre, favorisée par la proximité du charbon, notre principale richesse industrielle. Ici comme ailleurs, la restauration a consisté surtout à reprendre les anciennes traditions. Beaucoup d'usines ont été rétablies à neuf, avec un outillage perfectionné et de capacité productrice plus élevée. Mais dans l'ensemble l'industrie n'a pas changé de caractère (7).

Il en est de même du commerce extérieur. C'est une des conclusions qui s'imposent de notre cinquième partie ; s'il est vrai que le volume du commerce a diminué, dans la proportion de la diminution universelle des échanges, il n'en est pas moins vrai que les faits ont démenti les pronostics pessimistes qui le vouaient à une déchéance certaine. Malgré les lacunes dans le trafic mondial provenant de l'affaiblissement de l'Allemagne et de l'absence de la Russie, nous avons constaté l'identité de composition des

---

(1) V. p. 149.

(2) V. p. 182.

(3) V. p. 185.

(4) V. p. 212.

(5) V. p. 247.

(6) V. p. 248.

(7) V. p. 246 et suiv.

importations et des exportations avant et après la guerre (1). De même, malgré les barrières douanières, nous avons reconquis nos anciens marchés, et quand on dresse la liste de nos clients par ordre d'importance, ils sont rangés à peu près dans le même ordre (2). Rien n'est plus caractéristique sous ce rapport que le rétablissement du port d'Anvers, qui a repris sa place dans le monde. Les hommes ne sont plus tout à fait les mêmes, mais ils se sont succédés dans les mêmes places et avec les mêmes mentalités, aptitudes et traditions. Surtout, la situation géographique impose des relations nécessaires, qui comportent des avantages économiques permanents (3).

La population laborieuse qui a pris part à cette restauration a vu son sort singulièrement modifié.

Il est hors de doute que la restauration s'est effectuée à son profit.

Tout d'abord, dès l'armistice, le mouvement syndical prend une extension et une force inconnues précédemment (4). Comme cela coïncide avec une demande de main-d'œuvre considérable, les salaires haussent (5). De tout temps, ces phénomènes ont été des leviers aux mains de la classe ouvrière. Celle-ci gagne en prestige, politiquement et économiquement. Le suffrage universel et la présence de ministres socialistes au gouvernement viennent ajouter à la pression économique des syndicats et du salaire. Aussi il est intéressant de noter que pendant cette période, douloureuse, de l'industrie, coïncidant avec la pénurie des ressources de l'Etat, l'effort vers l'amélioration des conditions de l'ouvrier ne s'arrête pas. La loi du 31 août 1920 sur les pensions de vieillesse, complétée et modifiée en 1924, réalise une réforme substantielle attendue depuis longtemps. La loi du 24 mai 1921 abrogeant l'article 310 du Code Pénal et garantissant la liberté d'association a pour but d'enlever un obstacle ancien et sérieux à la tactique des grèves et au développement des syndicats (6). L'institution du Fonds National de Crise épargne à la classe ouvrière des souffrances considérables pendant la crise de 1920 et de 1921. Elle favorise en outre l'affiliation à des caisses d'assurances contre le chômage et, indirectement, aux syndicats (7). La loi du 14 juin 1921 instituant la journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures est aussi une grande conquête ouvrière, inspirée par des raisons

---

(1) V. p. 276 et suiv.

(2) V. p. 277.

(3) V. p. 210.

(4) V. p. 301 et suiv.

(5) V. p. 324 et suiv.

(6) V. p. 314 et suiv.

(7) V. p. 362.

d'hygiène et de dignité humaine. On l'a accusée d'avoir retardé la restauration du pays. A coup sûr, on peut imaginer que, si elle n'avait pas existé, le rendement journalier de l'ouvrier aurait été supérieur, surtout dans les deux premières années, et il est probable que la restauration eût été effectuée plus tôt. Mais c'eût été au prix d'un mécontentement, d'une rancœur, dont personne ne pourrait prévoir les effets. Tels que les faits se présentent, on ne peut affirmer que la loi des huit heures a empêché ou compromis la restauration du pays (1), et l'on peut assurer qu'elle a été un élément d'ordre et de paix sociale.

La loi du 7 août 1922 sur le contrat d'emploi, doit être ajoutée aussi à ce qui vient d'être dit, pour montrer que les préoccupations, d'ordre social n'ont pas fait défaut, malgré le lourd travail de la restauration.

Les conflits du travail n'ont cependant pas manqué pendant cette période : l'ajustement des salaires au coût de la vie, les réactions inévitables contre les exigences parfois excessives de part et d'autre, ont provoqué des grèves et des lock-out en nombre et en étendue sérieux. Ce sont des phénomènes toujours déplorables. Mais une institution nouvelle est apparue dans notre régime du travail : ce sont les commissions paritaires dont l'influence ne peut être que bienfaisante et apaisante. Elles demandent, à coup sûr, une adaptation des esprits qui n'est pas encore faite ; mais elles doivent compter parmi les événements heureux de la restauration (2).

Le développement des mutualités libres, qui constituent en réalité notre assurance maladie, et celui, si rapide et si considérable de la coopération, ne doivent pas être oubliés parmi les causes d'amélioration du sort de l'ouvrier (3).

Agriculteurs, industriels, commerçants et ouvriers ont besoin, pour être aidés dans leur œuvre, de capitaux. Il n'y a peut-être pas de branche de l'activité économique du pays qui se soit plus développée, pendant la période de la restauration, que la banque (4). L'aide financière aux entreprises, les émissions de fonds publics, les opérations de change, si restreintes jadis, ont pris un développement invraisemblable, et l'activité du marché financier a correspondu à celle des producteurs (5). Ainsi se complète l'effort général vers le rétablissement matériel du pays.

Dans quel état se présente aujourd'hui la Belgique restaurée ?

---

(1) V. p. 352.

(2) V. p. 320.

(3) V. p. 352 et 382.

(4) V. p. 486.

(5) V. p. 498.

Nous avons calculé qu'au total, après six ou sept ans, elle n'est probablement pas sensiblement appauvrie, ou si l'on veut, elle est aussi riche, ce terme entendu avec toutes les restrictions qu'il comporte (1).

Mais des modifications importantes se sont opérées dans la fortune des différentes classes. Les revenus de la fortune acquise, sous toutes ses formes, propriété foncière, propriété mobilière, ont diminué, au profit du travail, du travail manuel surtout (2). Une classe sociale a vu sa situation considérablement réduite et se réduire continuellement : c'est celle des personnes n'ayant que des revenus fixes (3).

Pour un certain nombre, la vie est plus ample et plus large ; pour le plus grand nombre, même pour ceux dont les revenus sont augmentés, la vie est plus difficile et plus anxieuse.

C'est que le régime monétaire affecte l'économie tout entière. L'instabilité de la valeur du franc, et sa dépréciation continue créent une angoisse générale, en paralysant les affaires, en excitant la spéculation, en faisant craindre la panique.

De là, est née la conversion générale de l'opinion publique à la nécessité d'une réforme monétaire, dont on attend le salut suprême.

Mais, en attendant, la Belgique ne bénéficie pas encore pleinement de l'effort prodigieux qu'elle a accompli en revenant à la vie normale, d'un état voisin de la mort (4).

Notre étude des conditions économiques de notre colonie (5) a fait voir que si elle n'avait pas contribué actuellement à la restauration du pays, elle constituait pour l'avenir un apport énorme de force et de ressources, justification des fermes espoirs de la nation.

#### IV

Si l'on se demande maintenant par quel mécanisme, par quels rouages essentiels, un pays comme la Belgique se relève de la paralysie à la vie, on est obligé de reconnaître qu'il y a, dans la vie sociale, comme dans le domaine physique, une loi de l'inertie, aussi générale et aussi impérieuse.

Le Belge est essentiellement pratique, un peu terre à terre, mais doué d'un robuste bon sens. Pendant toute l'occupation allemande, l'homme d'affaires, le sinistré, le fonctionnaire sans

---

(1) V. p. 519.

(2) V. p. 542.

(3) V. p. 561 et suiv.

(4) V. p. 610.

(5) V. p. 612 et suiv.

traitement, l'ouvrier aussi, n'ont pensé à rien d'autre qu'au rétablissement de leurs affaires ou de leur situation après la guerre, et l'armistice, jour de délivrance, a été aussi jour d'explosion de projets d'activité.

Les découragés, les inertes, ceux qui attendent tout du ciel ou des autres ont certainement été une infime minorité. Au contraire, l'essor général des énergies, des initiatives a caractérisé les premiers mois après la guerre. Non pas tant en vue d'un idéal ou d'une préoccupation élevée vers le mieux-être, vers la perfection, que pour satisfaire le besoin immédiat, l'intérêt du moment.

Et alors, pour l'immense majorité de ces hommes actifs, la voie à la fois la plus rapide et la plus sûre était de reprendre la voie ancienne, de renouer les fils rompus par la guerre, de rentrer dans les pratiques, dans les usages, dans les traditions d'avant-guerre.

Il s'est fait que, beaucoup plus souvent qu'on ne s'y attendait, c'était là chose possible et efficace. De là, le renouvellement pur et simple des organisations, des installations, des combinaisons d'avant la guerre. De là aussi, l'oubli, la mise à l'écart de beaux plans de réformes élaborés pendant l'occupation. On les ajournait sans scrupule, en pensant au plus pressé, qui était de remettre sur pied, tant bien que mal, ce que la guerre avait ébranlé.

Combien d'usines ont été ainsi remises en marche par des moyens de fortune, avec des installations incomplètes, boiteuses, insuffisantes, en attendant que les services de « récupération en nature » et des dommages de guerre fonctionnent à plein rendement. Des grands projets d'entente, de trusts, de solidarité industrielle, caressés et judicieusement établis pendant les loisirs de l'occupation, cédèrent devant l'empire des anciennes habitudes et des occasions tout proches la main de *faire comme auparavant*.

Combien de commerçants n'eurent d'autre préoccupation que de renouer les anciennes relations, — et de profiter de la conjoncture, où la concurrence faisant défaut et les prix étant désordonnés par le régime monétaire, le bénéfice n'avait plus d'autre limite que la capacité d'achat du client. Il en fut de même de l'agriculture, qui sut largement se prévaloir d'une situation privilégiée, mais où l'activité ne cessa un instant d'être débordante.

Les ouvriers, dans cette fièvre de travail, firent comme tout le monde : d'une part, ils apportèrent leur part de collaboration à l'œuvre commune, mais ils eurent soin de ne pas perdre de vue leurs intérêts. De là les progrès de l'organisation syndicale et la conquête de hauts salaires et de courtes journées, parfois au moyen de grèves importantes. Mais la main-d'œuvre non plus n'a pas changé. Comment aurait-elle pu le faire ? Elle n'est ni plus quali-

fiée, ni plus alerte ; mais elle n'a pas perdu — après la période de réadaptation — ses grandes qualités d'autrefois.

C'est sur ce général effort des initiatives individuelles que s'est greffée l'action du Gouvernement.

Il faut se garder de considérer le gouvernement d'un Etat comme le directeur d'une usine, ou comme un magicien. Il n'est pas à même de coordonner les efforts et les travaux, d'y mettre un ordre rationnel. Il peut tout au plus, encourager, soutenir, aider les initiatives particulières, mais le grand travail, le vrai travail créateur se fait en dessous de lui, loin de lui.

Le Gouvernement revenant du Havre avait une préoccupation dominante : écouter ceux des dirigeants qui étaient restés au pays. De là, la réforme du suffrage universel entre autres. Mais il avait aussi pour devoir et pour principe de détruire tout ce qu'avait établi le pouvoir abhorré de l'ennemi, et de rétablir dans toute la mesure possible l'administration du passé. De là encore, un renouvellement de pratiques anciennes et d'institutions. On rebâtit simplement ce qui a été démoli. Comme il faut bien, cependant, continuer l'œuvre du Comité National pendant un certain temps pour nourrir la population, on le fera avec les méthodes de la guerre : cela veut dire par l'action directe, improvisée et coûteuse.

D'autre part, on vit dans l'illusion, et c'est fort heureux. Cette pensée que l'Allemagne paiera son dû ne rencontre que peu de sceptiques, et c'est grâce à cela, notamment, que l'on adopte le principe de la solidarité nationale pour la réparation des dommages de guerre et que l'on finance à l'aide d'emprunts la restauration des régions dévastées.

Mais dans son rôle de secours et d'appui de l'entreprise individuelle, l'Etat n'a pas failli à sa tâche. La Restauration de la Belgique s'est accomplie sous ce régime.

Dans les régions dévastées, la reconstruction n'a pris une allure un peu rapide que le jour où l'administration s'en est mêlée et la reconstruction par l'Etat n'a eu, par contre, qu'un rôle limité.

Mais il ne faut pas exagérer les effets de l'intervention de l'Etat : nécessaire et efficace dans une certaine mesure, elle n'est pas tout. Le fondement essentiel de la restauration du pays a été le travail des individus. C'est en lui que repose cet élan vital qui fait qu'un pays comme la Belgique réagit de lui-même et de toute son âme aux causes de langueur et de mort. Il y a, dans sa constitution sociale, une force d'inertie considérable qui tend à soutenir les efforts des générations présentes, à les relier à ceux des générations disparues, et à les prolonger dans ceux des générations futures.

C'est là, pensons-nous, le secret de la renaissance et du relèvement de la Belgique.

---